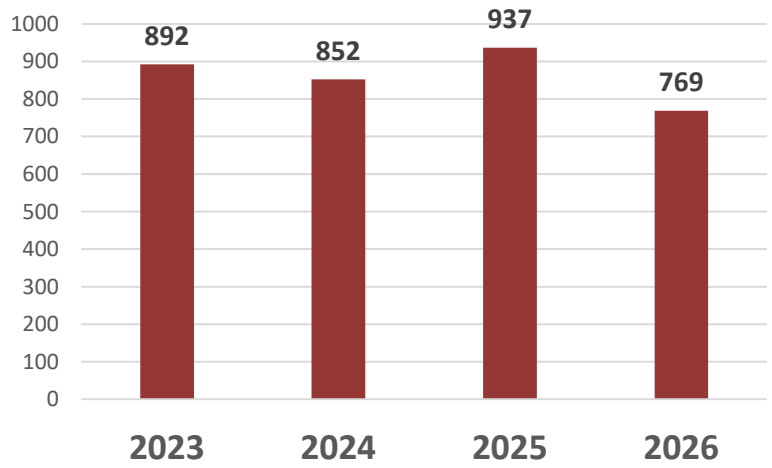
RAPPORT d'ACTIVITES

Saison 2026

Effectifs : Le nombre d'adhérents s'élève à 769 cette année contre 937 en 2025.

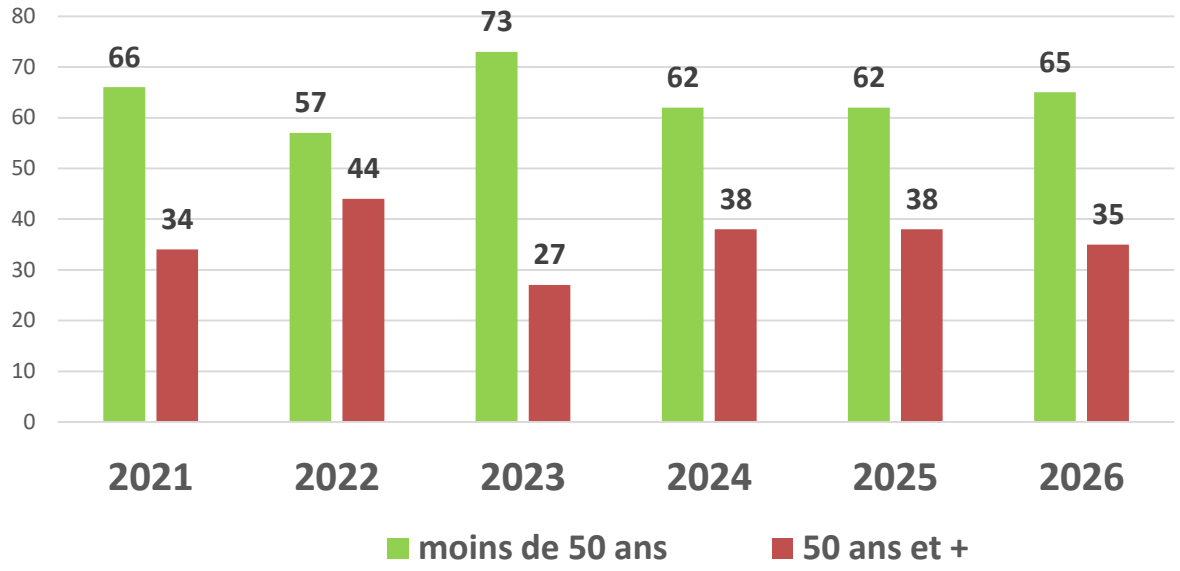


Cette baisse est due à une mise à jour de notre fichier des adhérents. En effet, ne sont plus comptabilisés les sympathisants et donateurs (dont la plupart d'entre eux étaient liés aux cagnottes de Hello Asso).
46 % des adhérents sont issus de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.
Autre chiffre constant depuis plusieurs années : près de 75 % des adhérents participant à un séjour, sont rattachés à une antenne locale. En stabilité également, le nombre de licenciés à la Fédération Française de la Randonnée.

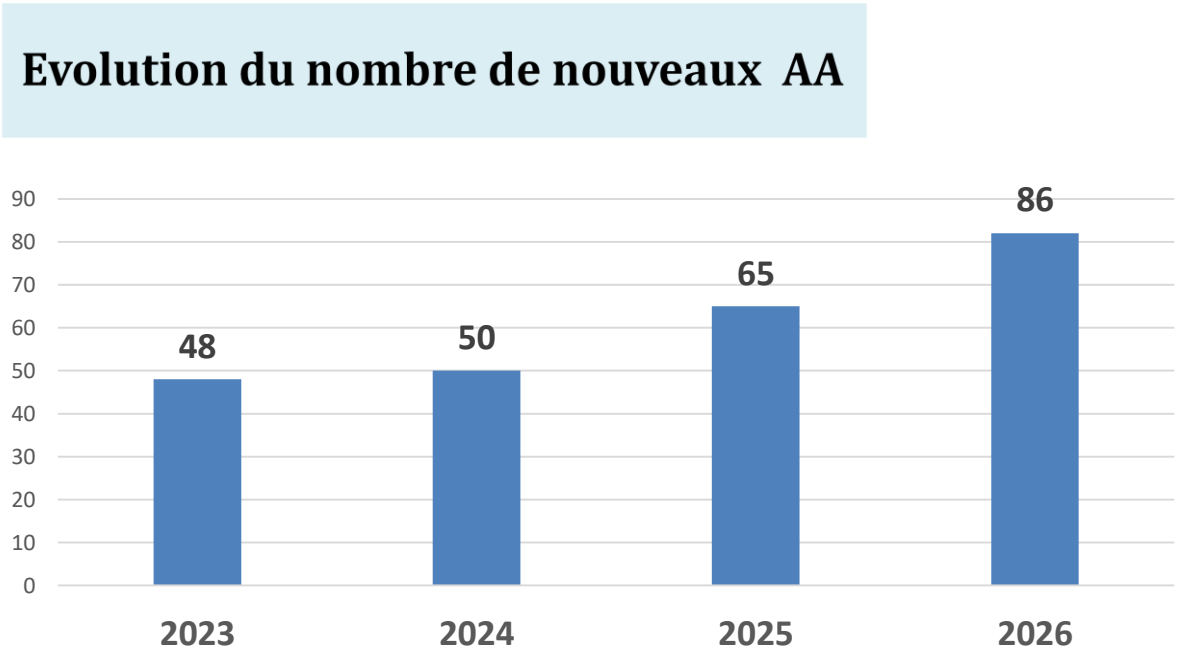
Déroulement de la saison : Il a été proposé et organisé 20 séjours, soit 22 semaines de randonnée avec une moyenne de 4 Passagers Joëlette (PJ), 1 Handicapé Marcheur et 13 Accompagnateurs Actifs (AA) par séjour. Toutefois, il faut noter que 3 séjours se sont déroulés avec 3 PJ. Par ailleurs, par manque d'AA expérimentés, certains séjours ont été complétés tardivement, par plusieurs accompagnateurs ayant pas ou peu d'expérience, pour maintenir la programmation des séjours. L'encadrement des séjours a été assuré par 12 AEM. L'intendance toujours appréciée tant par la qualité que par la quantité, a été tenue par 24 bénévoles (8 nouveaux, 4 en binôme). Quant au covoiturage, il a été géré par 20 personnes (dont 4 nouvelles).

La saison a démarré avec 2 séjours de printemps, 2 séjours en Corse et a enchaîné avec 6 séjours en itinérance constituant la 2ème édition de la Diagonale des Alpes, 2 séjours nouveaux sur les chemins de Compostelle (Haut Rhône et Velay), 1 nouveau séjour de 11 jours en fin de saison (Au fil du Tarn) et d'autres séjours (Mont Lozère, Haut Verdon, Champsaur, Massif des Monges, Lacs du Queyas, Tête de la Cula au Queyras).qui ont tous été appréciés tant par la qualité de l'encadrement, des parcours, de l'environnement, des lieux de pique-nique et de bivouac.

Inscriptions aux séjours : Comme les années passées, plus de 90% des personnes en situation de handicap (dont 7 nouveaux PJ et 3 HM) ont été inscrits avant la fin décembre 2025. Le nombre de désistements se stabilise (19 AA et 4 PJ) mais compliquent (surtout pour ceux de dernière minute) l'organisation et l'équilibre des séjours.

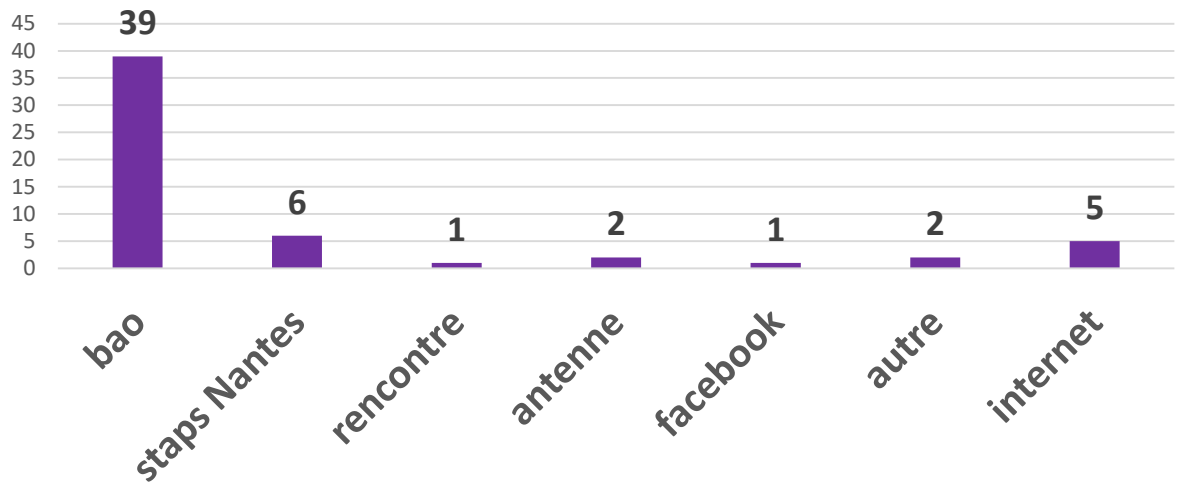


Au niveau de la moyenne d'âge des AA, les moins de 50 ans représentent 65% des participants. Notre effectif se rajeunit légèrement, preuve du dynamisme de l'association.



Les 86 nouveaux AA représentant 1/3 de l'effectif global des AA, sont plus nombreux que les années précédentes. Un renouvellement dont il faut tenir compte pour l'avenir de nos séjours.

Ainsi pour faciliter la recherche de nouveaux Passagers Joëlette et Accompagnateurs, un partenariat se prépare avec le Groupe Safran, dans le cadre d'un mécénat de compétences.



Les nouveaux sont venus majoritairement par le bouche à oreille (bao). Inutile de préciser que nous comptons sur nos adhérents pour assurer la venue de nouveaux accompagnateurs !

Suite à une enquête menée auprès des accompagnateurs effectuant leur 1er séjour, 95% d'entre eux ont exprimé leur intention de revenir.

Bilan des antennes :

En préambule à ce sujet, voici un extrait du Règlement Intérieur de notre association :

Article 3 : Un Guide à l'usage des antennes.
Pour répondre à la demande des responsables d'antennes locales, un guide a été conçu en 2006. Il y est précisé la raison d'être d'une antenne, l'esprit de l'organisation des activités locales et les engagements d'HCE vers les antennes. On y trouve des conseils pour la communication locale, la recherche de financements, la tenue des comptes, la formation à la pratique de la joëlette et enfin un calendrier fixe des échéances à tenir pour le bon suivi des activités des antennes.

Sont respectés ci-dessous : pratique de la joëlette, recrutement et recherche de financement.

Chacune des 11 antennes organise et propose des sorties à la journée ou des week-ends avec des reportages réguliers sur notre site.

En parallèle, bon nombre d'entre elles sont amenées à participer à des animations ou forums destinés à recruter de nouveaux Passagers en Joëlette et Accompagnateurs Actifs.

En outre, différentes structures font bénéficier HCE lors de leur prestation (soirée théâtrale, chorale …) ou en faisant appel aux bénévoles des antennes pour les aider dans leur organisation. Plusieurs courses solidaires ont été organisées au sein de collèges et lycées permettant ainsi de sensibiliser de futurs accompagnateurs. Des activités rémunératrices (jus de pommes, marché de Noël …) sont également organisées tout au long de l'année.
A noter que le bénéfice total de toutes ces actions représente 25 000€ pour l'exercice qui vient de s'écouler. Un grand merci pour un tel engagement qui permet de présenter un compte de résultat en équilibre.